

13/07/2025

NUMÉRO 3

L'essentiel du SEMEA en un coup d'oeil



Le Marais Mousse : espace ouvert concerné par le pâturage dans le marais de Baudelut

Première étape du plan de gestion du marais de Baudelut : pose d'une clôture et mise en place d'un pâturage.

Lieu : Arbonne-La-Forêt

Le marais de Baudelut fait l'objet d'un plan de gestion visant à développer et améliorer ses écosystèmes ainsi que ses capacités naturelles.

Cela influe sur les aspects qualitatif et quantitatif de la ressource en eau, sur l'absorption du CO2 et sur la biodiversité.

Dans le cadre du plan de gestion, la mise en place d'un pâturage permettra de préserver une partie du marais "ouvert", un espace peu boisé dominé par des plantes herbacées et graminées. Ce sont ces plantes qui favorisent le stockage et la filtration de l'eau.

En juin, une clôture a été installée. A la mi-juillet, des vaches "Highland cattle", variété écossaise bien adaptée aux milieux humides, devraient rejoindre le marais de Baudelut.



Les agents du SEMEA installant la clôture